SNC DES VALLONS
63 chemin du Petit Devey
69390 CHARLY
Tel : 06-12-98-07-83

DÉPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE GREZIEU-LE-MARCHE
Rue de Cartay

Lotissement
LE GREX

Lot 05

Section B - Parcelle n°

Superficie : **651 m²**

Surface de plancher maximale : **200 m²**
Surface espace pleine terre minimale : **163 m²**

Situation (sans échelle) :

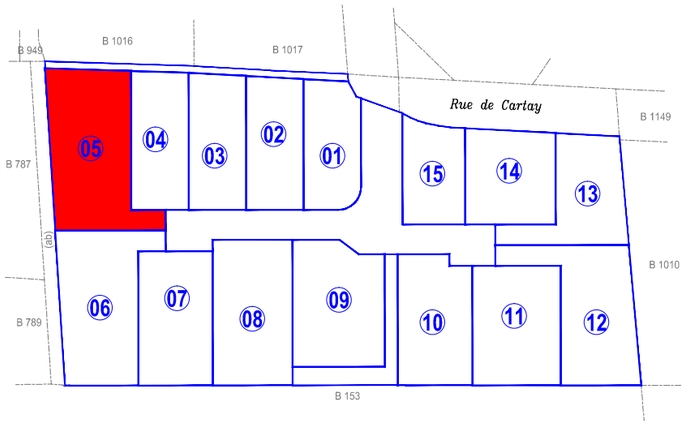

Nota :

La topographie est représentée à titre indicatif, elle correspond au terrain naturel avant travaux (décembre 2022).
L'état des lieux après travaux n'a pas été effectué.

Les réseaux, terrassements qui figurent sur le plan sont issus du plan projet.
L'acquéreur et/ou le constructeur sont tenus de vérifier la topographie du terrain et devront s'assurer de la position exacte des ouvrages (planimétrie, altimétrie, niveau des fils d'eau...) avant raccordement aux différents réseaux.

ARPENTEURS

ARPENTEURS - SELARL de Géomètres-Experts
48, avenue Général Leclerc - 38200 VIENNE
Tél :04 74 85 26 24 - Mél : vienne@arpenteurs.pro - @ : www.arpenteurs.pro

PLAN DE VENTE PROVISOIRE

Edition : Avril 2025
REFERENCE : 2022-1634A
ECHELLE : 1/200
Planimétrie : Lambert 93 CC46 (Teria) - Altimétrie : NGF (Teria)

PdV

Légende :

Application cadastrale
Ne garantie pas la limite de propriété. Pour être définies, les limites devront faire l'objet d'un bornage contradictoire.

Périmètre du lotissement
Le périmètre a fait l'objet d'un bornage contradictoire. Limites sous réserve de la signature du PV de bornage.

Limite de propriété

Recul façades garages obligatoire
(Lots 01, 02, 03, 04 – 10.5 m par rapport à la limite.)

Polygone d'implantation libre : R+1 ou RdC

Emprise constructible en RDC uniquement

Implantation des garages sur limite obligatoire

Stationnement / accès au lot
(2 places mini. Pente maxi : 5%. Recul portail ou garage à 5 m.)

Haie variée larg. 1 m + grillage rigide haut. 1.5 m, RAL 7016
(Clôture charge aménageur, haie charge acquéreur)

Haie variée, transition paysagère
(Lots 01, 02, 03, 04, 05, 13, 14, 15, Nord lots 07, 08, 09, 10 : Charge acquéreur
Sud lots 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12 : charge aménageur)

Réseau eau potable
Réseau eaux pluviales
Réseau eaux usées
Réseau électrique
Réseau télécom
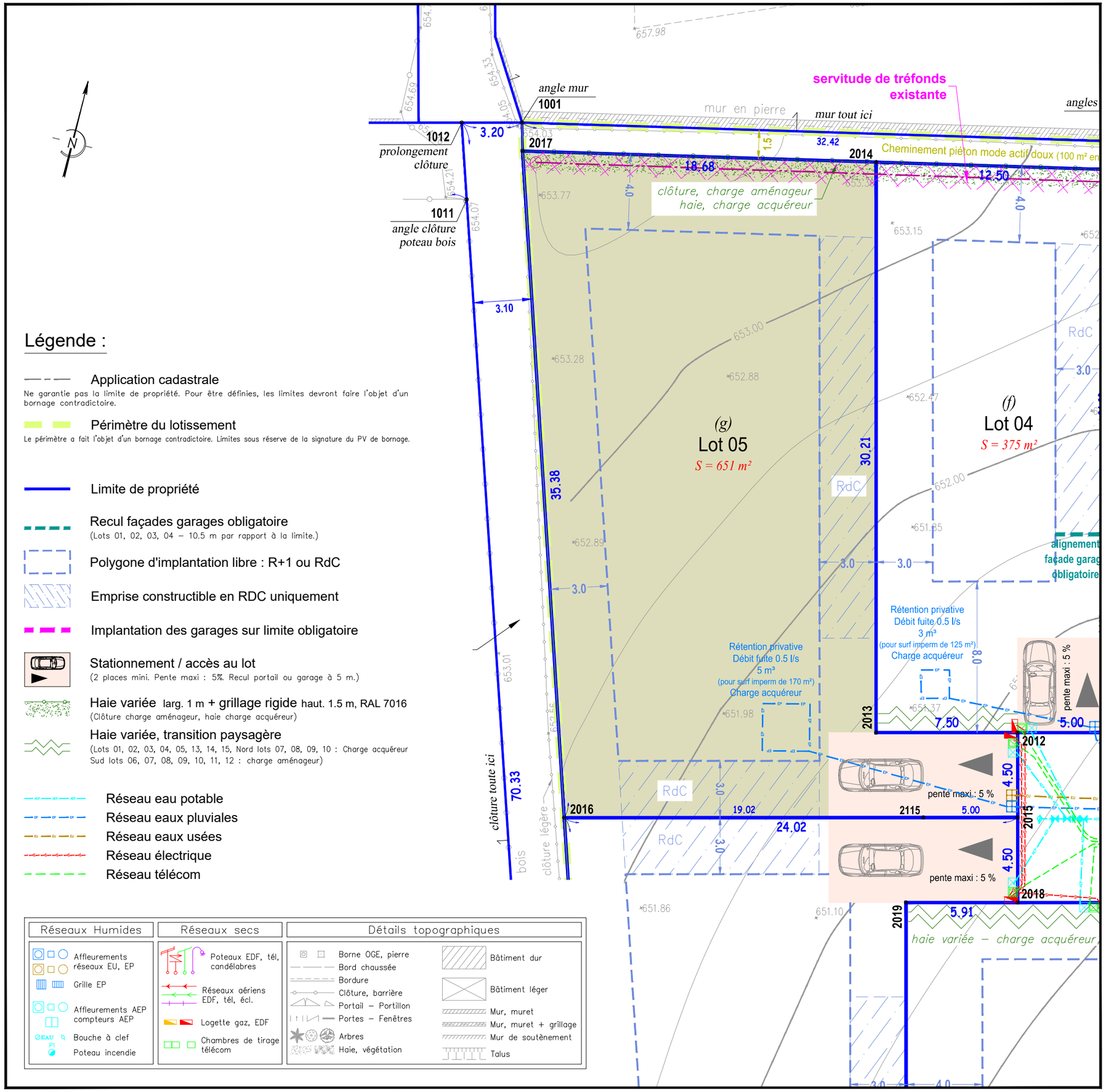
Réseaux Humides	Réseaux secs	Détails topographiques
Affleurements réseaux EU, EP	Poteaux EDF, tél, candélabres	Borne OGE, pierre
Grille EP	Réseaux aériens EDF, tél, écl.	Bord chaussée
Affleurements AEP compteurs AEP	Logette gaz, EDF	Bordure
Bouche à clef	Chambres de tirage télécom	Clôture, barrière
Poteau incendie		Portail – Portillon
		Portes – Fenêtres
		Arbres
		Haie, végétation
		Bâtiment dur
		Bâtiment léger
		Mur, muret
		Mur, muret + grillage
		Mur de soutènement
		Talus